Commune de Savines-le-lac
Place de l'Eglise
05160 SAVINES-LE-LAC
Tél. : 04.92.44.20.03
Courriel : mairie.savineslelac@orange.fr

CONTRAT D'ABONNEMENT AU RESEAU D'EAU POTABLE

Document à retourner en Mairie

Je soussigné

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Société ou organisme

Nom – prénom ou raison sociale : ……
Adresse mail : ……Tél. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Agissant en qualité de :
☐ Propriétaire
☐ Locataire
☐ Syndic – gérant de la copropriété
☐ Autre (à préciser)

Partie réservée à l'administration

N° d'abonnement : ……

N° du compteur : ……

Date d'envoi du contrat : ……

Date de réception du contrat : ……

Souscription de l'abonnement suivant

Le titulaire de l'abonnement

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Société ou organisme

Nom – prénom ou raison sociale : ……
Adresse mail : ……...
Date de naissance : |__|__| |__|__| |__|__|__|__|
(si particulier)

N° SIRET (si société ou organisme) : |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|

Identification de l'ancien occupant (le cas échéant) :
Nom – Prénom

Adresse du branchement

N° et nom de la rue : ……..
Complément d'adresse (bâtiment, n° du logement…) : ……
Code postal :……Commune : ……

Les factures sont à expédier ☐ à l'adresse précédente ☐ à l'adresse ci-dessous

Nom – prénom ou raison sociale : ……

N° SIRET (si société ou organisme) : |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|

N° et nom de la rue : ……..

Complément d'adresse (bâtiment, n° du logement…) : ……
Code postal :……Commune : …….

Information sur le compteur d'eau

⚠ Attention : obligatoire sauf pour les demandes d'installations nouvelles

N° compteur : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Index relevé | | | | | | m^3

Date de la relève : |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

La commune de Savines-le-Lac est tenue de fournir de l'eau potable à tout titulaire du contrat de fourniture d'eau, selon les modalités prévues dans le règlement de service. L'ouverture du branchement existant et conforme sera effectuée dans un délai de 5 jours ouvrés maximum après réception, par la mairie, de ce contrat signé. Le contrat entre en vigueur pour une durée indéterminée, ou jusqu'à la réception du formulaire de résiliation.

Le titulaire du présent contrat :

- S'engage à se conformer au règlement de service de distribution d'eau, dont un exemplaire est disponible en Mairie ou le site internet de la commune, sans préjudice des voies de recours de droit commun ;

- Déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat ;

- Reconnait que la souscription de ce contrat vaut commande avec obligation de paiement de la fourniture d'eau ainsi que les autres prestations assurées par la commune et que le règlement définit comme étant à la charge de l'usager.

- Dans le cas d'une contestation ou d'un litige, l'usager dit contacter tout d'abord le service de l'eau pour régler le différend. Si la solution n'est pas satisfaisante, l'usager a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges.

- L'usager bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à partie de la date de signature du contrat. Pour user de ce droit, l'usager adresse le formulaire de rétractation ci-joint ou une déclaration de rétractation dénuée d'ambigüité dans les 14 jours par courrier recommandé.

Si vous souhaitez que le service prenne effet avant l'expiration du délai de rétractation, cochez cette case : ☐

Je suis informé que tout défaut de règlement des factures dans les délais impartis m'expose à des poursuites contentieuses.

Fait à ……., le

SIGNATURE

Tant que le contrat d'eau n'est pas résilié, vous serez tenu pour responsable du branchement, des consommations afférentes et des sommes dues.